



HAL
open science

Sarreguemines aux îles d'Amérique : la question de la faïence fine en Martinique et Guadeloupe

Henri Amouric, Guergana Guionova, Lucy Vallauri

► **To cite this version:**

Henri Amouric, Guergana Guionova, Lucy Vallauri. Sarreguemines aux îles d'Amérique : la question de la faïence fine en Martinique et Guadeloupe. Fabriqués à Sarreguemines : exportation des produits de la faïencerie, Editions des Musées de Sarreguemines, pp.168-187, 2019, 978-2-913759-27-5. hal-02141780

HAL Id: hal-02141780

<https://hal.science/hal-02141780>

Submitted on 12 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MUSÉES
de Sarreguemines

**FABRIQUÉS
À SARREGUEMINES**
l'exportation des produits de la faïencerie

SARREGUEMINES AUX ÎLES D'AMÉRIQUE

La question de la faïence fine en Martinique et Guadeloupe

*Henri AMOURIC,
Guergana GUIONOVA,
Lucy VALLAURI
Aix Marseille Univ, CNRS, LA3M
(Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée),
Aix-en-Provence, France*

Depuis 2007, les études menées dans le cadre d'un Projet collectif de Recherche Inter-régional, consacré aux « Poteries des Îles françaises de l'Amérique, productions locales et importées, XVIII^e-XX^e siècles », nous ont permis de découvrir et d'analyser et remettre en contexte un vaste répertoire de céramiques au travers des découvertes archéologiques terrestres et subaquatiques¹, des enquêtes patrimoniales des collections publiques et privées² et des sources écrites.

Parmi les innombrables céramiques vernissées et services en faïence argileuse et faïence fine parvenus jusqu'en Martinique et Guadeloupe et expédiés par les grands ports français de l'Atlantique, Bordeaux, Le Havre, La Rochelle, Dunkerque et par Marseille, la part des grandes manufactures a pu être évaluée et périodisée, autant que faire se peut, en fonction des lots étudiés.

La faïence fine dans les sources écrites

Aborder la question de la diffusion des productions de Sarreguemines et Digoin-Sarreguemines oblige à la replacer dans le contexte général de l'avènement de ce que l'on a appelé « faïence fine » à la fin du XVIII^e et dans le courant du XIX^e siècle. Les grands traits de cette histoire sont connus. Dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les Anglais mettent au point des céramiques à corps blanc ou clair, sans émail opacifié à l'étain mais sous couverte transparente. Ils complètent cette simplification par des techniques de décor économiques, de transfert (décalcomanie). Ils peuvent dès lors livrer au commerce des produits bon marché qui restent attrayants dont la résistance à l'usage est cependant moindre que celle des faïences traditionnelles. Le succès fut immense et mondial et après le traité de Paris en 1786, jusque dans l'empire colonial français et, en son sein, aux îles d'Amérique. Les règles de l'économie libérale voulant que les producteurs tentent de se rapprocher de leurs marchés et que la demande engendre des initiatives concurrentes, de nombreuses fabriques françaises animées d'abord par des céramistes britanniques adoptent rapidement ces nouveaux procédés, dès le tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle. Cependant les fabricants français souffrirent longtemps de lourds handicaps. Le retard industriel général, des voies de communications par eau et chemin de fer longtemps embryonnaires, le lent développement de l'exploitation des houillères et de l'usage des combustibles fossiles, une concentration capitaliste faible sont quelques-uns des facteurs qui expliquent la relative faiblesse du secteur de la faïence fine française et son atomisation, face

¹ Dépôts du Service Régional de l'Archéologie (SRA), Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM), Direction des Affaires Culturelles (DAC) Fort-de-France, Martinique ; DAC Basse-Terre, Guadeloupe.

² Musée Régional d'Histoire et d'Ethnographie de la Martinique (Fort-de-France) ; Écomusée de Martinique (Rivière-Pilote) ; Musée Départemental d'Archéologie (Fort-de-France) ; Musée Départemental de La Pagerie (Les Trois-Îlets) ; Musées Municipaux : Musée des Arts et Traditions populaires (Le Saint-Esprit) ; Musée Père Bernard David (Le Diamant) ; Musée Franck Perret (Saint-Pierre) ; Musée associatif : Musée Gauguin ; Musées privés : Rhumerie Saint-James (Sainte-Marie) ; Château-Gaillard, Musée du Cacao et du café (Les Trois-îlets) ; Musée de la Mémoire d'antan (Rivière-Pilote) ; La Sora (La Trinité) ; Kreol West Indies (Saint-François) ; Fondation Clément (Le François) ; Collection de la Poterie des Trois-Îlets et collections particulières.

aux concentrations géantes du Staffordshire, par exemple. Cet arrière-plan explique aussi que les fabriques les mieux placées dans la géographie économique de la France du XIX^e siècle, comme celles de la région parisienne, desservies par des voies fluviales ou proches de ports maritimes, aient connu une plus nette réussite. La mise en place ou le maintien de taxations douanières ont également contribué pendant quelques décennies à protéger les producteurs nationaux.

La faïence fine est donc une innovation qui a le mérite d'être économe en matières premières, même si ces dernières de meilleure qualité sont plus difficiles à trouver du fait de la blancheur requise et plus travaillées, et de limiter les gestes techniques, de réduire le coût de la fabrication et de la cuisson et en conséquence du produit final. Les conditions étaient donc réunies pour un succès bien attesté par le corpus des artefacts archéologiques.

Les sources écrites dans leur diversité auraient pu rendre compte de cette réalité matérielle et même nommer les fabriques d'origine des services offerts à la chalandise coloniale. Il n'en est rien ou peu s'en faut et l'apport du dépouillement en très grandes séries des sources règlementaires, des statistiques commerciales, des entrées et sorties des ports de la Martinique, des actes notariés et au premier chef les inventaires après-décès, est très limité. Si l'on prend en compte les actes notariés qui forment le gros du corpus des sources de la vie matérielle, si la dénomination faïence est courante, celle de « faïence fine » est une rareté, mais on en trouve parfois la trace dès la fin du XVIII^e siècle³.

Ce sont bien là des mentions probantes pour un produit neuf, à la mode. Mais il faut ajouter à celles-ci d'autres appellations équivalentes, car la faïence fine est aussi souvent désignée comme « grès » ou « grai » fin, et/ou anglais, ou encore comme « faïence anglaise » ou d'Angleterre, ce qui en indique bien l'origine au milieu d'autres importations⁴.

Le détail des chargements des navires livrant à la Martinique à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e confirme cette présence anglaise avec des « bords bleus » et « bords verts » qui sont à n'en pas douter de la faïence fine assurément britannique. Un cas particulier indique ce que purent être ces importations. En 1834, le navire anglais *Le Juno* est saisi par les autorités qui mettent son chargement aux enchères à Saint-Pierre comme le rapporte une annonce publiée dans le *Courrier de la Martinique* du 4/02/1834. Dans ses cales, parmi d'autres produits manufacturés anglais il y a « I service de fayence bleu foncé, composé de 189 pièces ; I service de fayence bleu tendre composé de 168 pièces ; 224 assiettes de divers modèles ; 83 pots de fayence de diverses dimensions ; 38 tasse fayence de diverses dimensions ».

Dans les décennies qui suivent ce produit neuf, qui provient désormais moins fréquemment de Grande-Bretagne et plus souvent, à l'évidence, des ateliers métropolitains à l'imitation des anglais, fait florès dans les contextes archéologiques mais est toujours aussi rare dans les sources écrites.

Cependant, dès les années 1810, Chantilly, exploitée par un fabricant anglais qui y a introduit les techniques de la faïence fine et de la porcelaine dure, exporte en Martinique. Nous en avons la trace en 1814, lorsque un commerçant pierrotin - *Le sieur* Dieudonné Van Herck, *logé chez* Louisonne Reinette, *Grande-Rue* N° 14, magasin au premier - s'appêtant à quitter l'île fait passer une annonce de liquidation de son magasin qui offre un rabais à sa clientèle. À côté de marchandises de bimbéloterie, divers articles, il propose des faïences fines de Chantilly aux motifs variés : « fayence de Chantilly, (chaque pièce est variée d'un dessin différent) » (*Gazette de la*

³ Ainsi en 1785, chez le *Sieur* Desgottes, trouve-t-on « une douzaine de tasses de café avec leur soucoupe de fayence blanche fine » au côté de vraies faïences stannifères de Provence ou de Normandie ANOM DPPC MAR 259). En 1789, chez Marie Margueritte René Dupré, de Saint-Pierre, le tabellion recense « ..quatre douzaines d'assiettes de gray ou faïence fine.. » (MAR 2299, 29 janvier 1789). De la même façon, en 1791, accompagnant un petit ensemble de porcelaine, on trouve « Un pot de fayence fine neuf livres » dont la valeur élevée atteste assez la qualité, dans l'inventaire des biens des époux Bompuy (ANOM NOT MAR 611, 3 août 1791).

⁴ En 1785, dans le bail d'une pension/auberge/salle de billard à Saint-Pierre, on dénombre « deux bottes à punches de terre anglaise », (MAR 259, 22/11/1785). La précision est plus grande encore dans d'autres occurrences, toujours rares : « Une bolle et deux pots de fayence anglaise, estimés vingt livres » sont enregistrés aux Trois-Islets, dans la demeure de la Dame veuve La Paire, le 12 décembre 1785 (ANOM NOT MAR 1764). Le contrat de mariage conclu le 28 janvier 1788 entre le *Sieur* Barthélemy Ruf et *demoiselle* Catherine Debon veuve du *Sieur* d'Auteville nous place devant une quantité plus significative, situation qui laisse peut-être entrevoir l'exercice d'un négoce fut-il minime, lequel expliquerait la présence « dans le magasin » d'« Une partie fayence anglaise estimée cent soixante cinq livres » (ANOM NOT MAR 604).

Martinique, N°106, 27 décembre 1814, p. 560). L'approvisionnement en céramique de la Martinique n'est pas entièrement dominé par l'industrie d'Angleterre, même si le salut vient de l'imitation. De même, dès les années 1820, et peut-être auparavant, les fabriques de Creil et Choisy ont intégré les Antilles dans leur réseau de diffusion. De façon inégale de l'avis même de leurs dirigeants, dont l'enquête sur les droits à imposer à l'entrée des produits étrangers conduite en 1834 donne un aperçu⁵.

Le 8 octobre 1834, « M. Hautin, fabricant de faïence fine, à Choisy-le-Roi répond en ces termes à la commission d'enquête : « nous n'expédions qu'à la Martinique et à la Guadeloupe, et encore, quand les sucres ne donnent pas, il n'y a rien à faire ». Il faut cependant croire que les sucres eurent un bon rendement au vu de la quantité respectable de faïences fines de Choisy exhumées localement. De son côté, le même jour, « M. De Saint-Cricq-Casaux, fabricant de faïence et de poteries, à Creil » à l'interrogation des enquêteurs « Expédiez-vous à l'étranger ? » concède « Nous avons peu expédié jusqu'à présent pour les colonies étrangères ; nous envoyons beaucoup à la Martinique et à la Guadeloupe, parce que nous y sommes les maîtres ». De ce fait, aussi, les collections martiniquaises et guadeloupéennes attestent la véracité. En revanche, les propriétaires de la fabrique de Sarreguemines, MM. Fabry et Utzschneider interrogés le 16 octobre 1834 sur les mêmes sujets ne font aucune mention d'exportation dans les Antilles, ce qui semble correspondre aux résultats de l'enquête archéologique pour ces périodes hautes en tout cas, époque à laquelle l'absence de voie navigable et de chemin de fer reliant la Moselle aux voies de l'exportation rendait difficile le transport lointain de telles marchandises. Certes, l'accès par voie de terre à la région parisienne, grande consommatrice, et même aux grands ports les plus éloignés comme Marseille était possible, ce que les directeurs de Sarreguemines expliquent, mais avec un tel surcoût par rapport aux produits anglais que sans protection douanière leur concurrence était sans doute difficile à supporter. On ne peut néanmoins exclure des arrivées marginales, car dès la fin des années 1810, Sarreguemines disposait d'un « dépôt chez M. Bourlet, rue du Faubourg Saint-Denis, n° 350 » et de Paris les voies d'accès au marché colonial étaient ouvertes via la Seine et Rouen⁶.

Du point de vue des sources écrites malheureusement, les choses ne sont point aussi claires. Ainsi, entre 1800 à 1830 en ce qui concerne les notaires exerçant en Martinique sur 533 inventaires dressés 41%, soit 220, comportent des mentions de faïence, mais seulement trois de « faïence fine », dix de « faïence anglaise » (dont une de « faïence fine anglaise ») et une de « terre anglaise ». Il est pourtant fort probable que dès cette époque, aux côtés des faïences vraies, de Normandie en particulier, toujours présentes, et de la porcelaine qui perd peu à peu son statut de produit de luxe, la faïence fine est proportionnellement majoritaire dans le vaisselier domestique comme dans les autres usages professionnels de la céramique. Fait qu'illustre une annonce de la Gazette de la Martinique, datée du 27/04/1819 qui met en vente le matériel d'une « Belle Pharmacie » à « *Fort-Royal, Grande-Rue n° 87* » dont des « pots en faïence fine de toutes grandeurs ». Mais cela reste une mention exceptionnelle. Il convient sans doute d'y adjoindre les quelques mentions de « terre de pipe », dénomination de la variété la plus commune de faïence fine, deux seulement entre 1800 et 1830.

De fait, au cours des décennies suivantes, alors même que les archives du sol abondent toujours en faïences fines ou stannifères de tous types, les sources écrites n'en distinguent pas les diverses qualités. Sur 846 inventaires dépouillés pour la séquence 1831-1870, 356 signalent de la faïence, mais un seul parle de tasses en faïence fine, voisinant d'ailleurs avec des assiettes « en faïence anglaise à dessein »⁷ distorsion complète par rapport à la réalité archéologique laquelle confirme que les notaires assimilent les différentes catégories de « faïences », dans un contexte technique qui voit par ailleurs la part de la faïence vraie baisser de façon continue face aux produits sous couverte transparente, et plus encore à la porcelaine industrielle.

À cette évidente confusion entre objets dont la nature relève de la dialectique du semblable et du différent, il faut apporter quelques corrections à la marge. Le corpus des mentions dans les actes notariés s'enrichit des sept actes où sont décrits des objets en « terre de pipe ». S'y ajoutent un arrivage de « Poterie fine » venue de Bordeaux en 1842 - peut-être une fabrication de la prospère fabrique Johnston/Vieillard - et, surtout, les mentions de « Porcelaine opaque », parfois par services entiers.

⁵ Enquête relative à diverses prohibitions établies à l'entrée des produits étrangers : commencée le 8 octobre 1834 sous la présidence de M. T. Duchâtel, Ministre du Commerce, Tome II, Paris, 1835, p. 31 et p. 28.

⁶ Description des Expositions des produits de l'industrie française faites à Paris depuis leurs origines jusqu'à celle de 1819 inclusivement, tome 3, Paris, Bachelier, 1824, p. 44.

⁷ ADM 3E3/12, 6/12/1851, inventaire Luc Dolan Frédéric.

Cette dernière appellation s'applique bien à une faïence fine, mais s'en distingue théoriquement par une plus grande proportion de kaolin entrant dans la composition des pâtes. Mise au point en Angleterre où elle est connue sous le nom de Iron-stone-china, elle se développe en France dès les années 1820, mais prend tout son essor dans le courant des années 1840 et dans les décennies suivantes. Cette céramique, à des qualités particulières que les commissaires de l'Exposition nationale de 1834 reconnaissent comme ils en précisent les limites : « Nos fabricants la désignent sous le nom un peu ambitieux de porcelaine opaque ou demi-porcelaine ; ce qui tend à confondre deux genres de poterie tout à fait distincts... Que le nom n'en impose donc à personne : la prétendue porcelaine opaque ou soi-disant demi-porcelaine, est une faïence fine, à biscuit plus dur, à vernis moins attaquable que celui des faïences fines dites terres de pipe ; mais leur prix étant de beaucoup inférieur à celui des porcelaines, se rapprochant déjà de celui des faïences, et pouvant encore diminuer, il est présumable que celles-ci disparaîtront totalement par la redoutable concurrence que nous signalons ici »⁸.

Néanmoins, la dénomination reste fort rare, puisqu'au total nous l'avons relevée à 16 reprises entre 1831 et 1901 pour un corpus de 866 inventaires. L'intérêt de ce qualificatif est double, car il fait probablement référence aux timbres apposés au revers des pièces lesquels portent en clair la mention « Porcelaine Opaque » ou « Opaque de... » et il est possible que parmi ces dernières céramiques certaines aient été produites à Sarreguemines, puis Digoïn-Sarreguemines, puisque, aux dires même des propriétaires de la manufacture de Sarreguemines, ils en sont les « inventeurs » ou en tout cas les promoteurs depuis l'exposition nationale des produits de l'industrie de 1823⁹ et pour être plus exact encore depuis celle de 1819, ce dont atteste le compte-rendu publié en 1824 : « on distinguait aussi une sorte de faïence que ces fabricants désignent sous le nom de porcelaine opaque, qui est une des dernières productions de M. Utzschneider : elle supporte l'alternative du chaud et du froid ; on n'y voit ni gerçure, ni tresailure, ni changement dans l'éclat de la couverte, qui a l'apparence de celle de la porcelaine, même après un usage habituel de plusieurs mois. Le prix en est assez modique pour qu'elle soit à la portée de tous les consommateurs »¹⁰.

Quoi qu'il en soit, ces fabriques n'en eurent pas le monopole. A ces pauvres données s'ajoutent divers arrivages à Saint-Pierre :

Le Courrier de la Martinique publie le 14/06/1836, l'état du chargement du navire le Bélisaire, venu du Havre, lequel livre 26 caisses de « porcelaine opaque bleue » et 22 de « faïence de Paris ». En 1837, c'est à « la consignation » du capitaine du même navire venant du Havre que sont proposées diverses marchandises comprenant Faïence blanche de Paris 23 harasses, Faïences brunes 30 paniers, Porcelaine opaque 11 harasses (Journal Officiel de la Martinique, 4/02/1837).

Le Courrier de la Martinique en date du 19/01/1848 fait la publicité des marchandises arrivée à Saint-Pierre par « La Martiniquaise », composées de « fayences et porcelaine opaque » de toutes formes et de tous types de décor depuis le blanc uni et les assiettes « à crête bleue » (anglaises ?), jusqu'au « décors divers » sans plus de précisions.

La Gazette de la Martinique de 1859, en signale trois depuis Bordeaux, portant sur 20, 6 et 30 « boucauts » (tonneaux) de « porcelaine opaque »¹¹.

L'ensemble des notations qui précèdent permet de définir le contexte antillais de la consommation des faïences fines, rarement distinguées du terme générique faïence, lequel englobe tous les types imaginables et ne rend donc pas compte de la réalité d'une domination qui s'affirme nettement au XIX^e siècle, et dont témoignent l'archéologie comme les enquêtes patrimoniales, celle des faïences à pâte claire, décorées ou non, sous couverte transparente. La part de Sarreguemines et de Digoïn-Sarreguemines dans le partage inégal qui se fait entre les différents fournisseurs métropolitains et étrangers des îles françaises est impossible à apprécier au travers des sources écrites.

⁸ Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française exposés en 1834, Paris, 1836, p. 378.

⁹ Enquête de 1834, p. 75.

¹⁰ Description des Expositions des produits de l'industrie française faites à Paris depuis leurs origines jusqu'à celle de 1819 inclusivement, tome 3, Paris, Bachelier, 1824, p. 44-45.

¹¹ Gazette 29/07, 6/08 et 10/08/1859.

La faïence fine dans les collections archéologiques et patrimoniales des Antilles françaises

Dans les contextes archéologiques du tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, l'Angleterre reste le principal fournisseur de faïence fine, avec des services de teinte crème aux couleurs discrètes ou décorés de motifs peints ou imprimés en transfert bleu ou noir. Les manufactures de Bordeaux, de la région parisienne telles que Creil, Choisy et Montereau, inspirées de cette anglomanie, envahissent ce nouveau marché colonial tout au long de la première moitié du XIX^e siècle. Celles du Nord et de l'Est de la France sont peu représentées et Sarreguemines quasi absente au vu des timbres retrouvés.

Cependant, la faïence fine a connu un succès extraordinaire dans toute l'Europe des XIX^e siècle-XX^e siècles et particulièrement en France. Et les colonies ne sont pas restées à l'écart des modes métropolitaines, ce que montre la carte d'approvisionnement de la Martinique établie à partir des découvertes archéologiques. Toutes les grandes manufactures y sont en effet représentées : de Bordeaux, de la région parisienne, Creil-Montereau, Choisy-le-Roy, du Nord, Lille, Saint-Amand, Pexonne, de Hollande, Maastricht et de l'Est, Onnaing, Lunéville, Sarreguemines, Badonviller, Saint-Clément, du val de Loire, Gien, de la vallée du Rhône, Grigny, Arboras, Saint-Uze. Mais ce n'est qu'à partir des années 1876-1877, suite à l'annexion de l'Alsace, que la production de la manufacture de Sarreguemines déplacée à Digoin en Saône-et-Loire, devient l'un des principaux fournisseurs de vaisselles, bien que concurrencée toujours par Bordeaux, mais aussi par Lunéville, Creil-Montereau, Maastricht, Onnaing, Pexonne etc.

Saint-Pierre de la Martinique, 8 mai 1902 : un *terminus ante quem* incontestable

En Martinique, Saint-Pierre, « le petit Paris des Antilles » et sa baie constituent un observatoire privilégié pour la connaissance des formes de céramiques et leurs décors en usage dans la vie quotidienne. Les habitants de cette capitale coloniale, connue pour son modernisme et son esprit d'ouverture, semblent avoir été au goût du jour. En témoignent les récits et descriptions éloquentes dans les sources écrites ainsi que les séries d'objets identifiées à partir des fouilles et dégagements des ruines de Saint-Pierre, réalisés dans les années 1990¹² et qui se poursuivent de nos jours avec des fouilles de sauvetage lors de projets d'urbanisme ou de valorisation¹³. Plusieurs sites emblématiques de la ville ont fait l'objet d'études approfondies comme le Château Perrinelle et le village des travailleurs libres, la Maison Coloniale de Santé, le Bureau du Génie, l'Église du Fort, le Théâtre et les entrepôts dans le quartier du Mouillage le long de la Baie. Autant de lieux détruits par la nuée ardente de la Montagne Pelée et fossilisés sous d'épaisses couches de cendres un sombre jour du 8 mai 1902 mais qui fournissent un *terminus* chronologique assuré. Certains objets sont restés intacts car protégés du souffle dans les habitations, certains ont brûlé, leur revêtement noirci, cloqué (fig. 1)¹⁴ ; d'autres ont été figés lors de leur ultime utilisation comme deux soucoupes à motif de fleurs appartenant à la vaisselle de bord du Roraïma (fig. 2), un bateau à vapeur, qui a brûlé pendant plus de trois jours lors de l'éruption (Météry 2005). Beaucoup de pièces ont littéralement explosé en milliers de morceaux que nous avons patiemment recollés, afin de dessiner et photographier les principales formes de céramiques¹⁵.



Fig. 1. Bol à décor peint de modèle « Réverbère » pour l'Exportation, marque imprimée ; « 576 », « C » imprimés, H 8cm ; D 14cm. Musée Franck Perret.
Photo Ph.G./LA3M.

¹² Cf. les rapports d'interventions et fouilles archéologiques de Serge Veuve (AFAN, CERA, Martinique), qui a initié les premières recherches sur de nombreux sites de Saint-Pierre entre 1989 et 2001.

¹³ Opérations archéologiques conduites par l'Inrap, ainsi que par les sociétés Eveha et Hades sous l'autorité des SRA DAC Martinique et Guadeloupe.

¹⁴ Les clichés ont été réalisés par les photographes Philippe Groscaux (Ph.G.)/CNRS-LA3M et Loïc Damelet (L.D.)/CNRS-CCJ, le reste la documentation graphique par Tony Volpe et les auteurs Henri Amouric (H.A.), Guergana Guionova (G.G.) et Lucy Vallauri (L.V.)/CNRS-LA3M

¹⁵ Une exposition en 2013 au Domaine Depaz sous la Montagne Pelée a permis de présenter une première synthèse de ces études ainsi que des rapports annuels et plusieurs articles (Amouric dir. 2007-2016 ; Amouric, Serra 2013 ; Amouric, Guionova, Vallauri 2015 ; Amouric *et al.* 2016).



Fig. 2. Soucoupes à décor de transfert, marque imprimée, « 86R » en creux, « H » imprimé. « Roraïma » DRASSM-SRA. Photos G.G./LA3M.

Si la quantification des objets n'a pas toujours été rendue possible compte tenu de la fragmentation des fragiles parois de faïence fine, leur identification la plus évidente résulte du comptage des timbres imprimés sous les fonds des formes, plus solides et mieux conservés. Quelques estimations avaient déjà été faites par Serge Veuve au vu des marques retrouvées lors des dégagements du Bureau du Génie et Maison Desroc dans un premier inventaire des fouilles de Saint-Pierre 1988-1993 (Veuve 1993). Sur 88 marques, 63 de Bordeaux totalisaient 71,6% de l'ensemble, pour 10 de Creil-Montereau (11,4%), 6 de Gien (6,8%), 5 de Sarreguemines (5,7%), 3 de Lunéville (3,4%) et une de Badonviller. Le bel ensemble de vaisselles retrouvé à l'emplacement des Établissements E. Reynoird, dans le quartier du Mouillage permet de nuancer ce petit chiffre sur un site de consommation de la ville de Saint-Pierre¹⁶. Il s'agit ici d'un instantané d'arrivage de produits destinés à la vente. Ce magasin attesté par des mentions dans l'annuaire de la Martinique de 1895 a fait l'objet d'une publicité réclame dans le journal « Les Colonies » du 31 août au 3 septembre 1901 à l'occasion de l'inauguration des nouveaux magasins le 2 septembre 1901, soit neuf mois avant la catastrophe¹⁷. L'annonce d'un « Choix superbe d'Articles de toutes sortes, de qualité supérieure comme toujours, et à meilleur marché que jamais » ne pouvait que séduire les pierrotins et pierrotines.

L'explosion a balayé et mélangé les bâtiments et le stock. Isoler ce dernier de l'ensemble du mobilier du site n'est pas évident mais les grandes séries de produits alors en vente facilitent cette tâche. Ainsi, parmi la vaisselle importée¹⁸, près de 240 objets, c'est-à-dire environ 65% sont en faïence fine. Les formes associées à l'estampille de Digoïn-Sarreguemines en englobent la moitié. À la faïencerie de Lunéville sont attribués près de 20% tandis que les manufactures anglaises ou celles, françaises, de Pexonne, de Gien et d'Onnaing fournissent quelques objets chacune. Le tiers de la faïence blanche ou décorée et non estampillée est impossible à attribuer.

La plus grande série en vente de Digoïn & Sarreguemines est constituée de 72 bols à bouillon ou à riz

¹⁶ Guionova, Cloarec 2012.

¹⁷ Veuve 1998, p. 4, pl. 4, Bibliothèque Schœlcher, Fort-de-France.

¹⁸ Outre la faïence fine, la porcelaine représente 13% du stock, la faïence stannifère 10%, les terres vernissées, souvent de Provence, totalisent 11%.

de dimensions et motifs variés, assortis à des couvercles à collerette (fig. 3). La marque est apposée à l'intérieur de l'anneau du fond des bols. Les lettres et chiffres imprimés en noir ne semblent pas déterminer des séries précises. Il est cependant possible de lier « C » à des fonds de 6,8 à 7,4 cm et l'association des lettres « C » et « P » à un diamètre de 5,8 cm. Quant aux couvercles, ces mentions imprimées en noir ou en creux ou, plus rarement manuscrites, correspondent certainement aux gabarits et ne varient pas en fonction du décor¹⁹ (fig. 4). Ce dernier, le modèle à bandes roses posées à l'éponge associées aux trèfles tamponnés en bleu est le plus fréquent. Il semble indiqué par le nombre « 101 » manuscrit sur le fond des bols. Des décors couvrants de fleurettes monochromes apposées aux pochoirs juxtaposés (fig. 5) ou des bandes de couleurs séparées par des filets noirs sont aussi posés sur des bols couverts (fig. 6). D'autres pochoirs et tampons se combinent sur des objets de séries plus restreintes de bols ou tasses (fig. 7). Des objets isolés ou en séries restreintes, identifiés par des variantes de la marque ou des modèles sont également présents parmi le matériel du magasin (fig. 17-19, 22, 28-29, 31).

Les lieux de vie de Saint-Pierre comme la Maison Coloniale de Santé ou le Bureau du Génie des Ponts et Chaussées offrent des proportions moindres de la part de Sarreguemines dans des vaisseliers, souvent très fragmentaires. Ainsi, sur 66 objets de faïence provenant de la Maison de Santé, seuls 8 sont estampillés au nom de Digoin-Sarreguemines : des décors blancs en négatif sur bandes roses sur un bol ou une tasse, un petit pichet jaspé (fig. 23) et une soucoupe au modèle « BERTHA » de Sarreguemines (fig. 30). Plus rare, un décor de tige à feuilles entre deux aplats de bleu et des fleurettes rouges tamponnées est peint à la main sur une petite tasse cylindrique (fig. 8). Cette proportion est encore plus faible pour le Bureau du Génie et l'habitation attenante : sur les 1500 objets estimés de vaisselle locale et des importations, 38% sont de la faïence fine. Parmi cette catégorie, seules cinq formes peuvent être attribuées de façon sûre à Sarreguemines et trois des 32 marques relevées y font référence alors que Bordeaux en livre huit, Lunéville six et Gien quatre. Cette nouvelle évaluation de l'ensemble du matériel conservé corrobore le premier aperçu donné par Serge Veuve au moment de la fouille.



Fig. 3. Bols à bouillons couverts, décor tamponné à l'éponge, marque imprimée, « 101 » manuscrite, « C » imprimé, « 36C » en creux. Magasin Reynoird, SRA. Photos Ph.G./LA3M.

¹⁹ Ainsi, pour les diamètres maximaux, on enregistre : HO = 18,5 cm ; CH2 = 16,5 cm ; 3C, 3CH, CH, C = 15,5 à 16 cm ; 4, 4C, 4CH, 4B = 14,5 à 15 cm ; C6 = 12,5 à 13,5 cm ; 7CH = 11,5 à 12 cm.

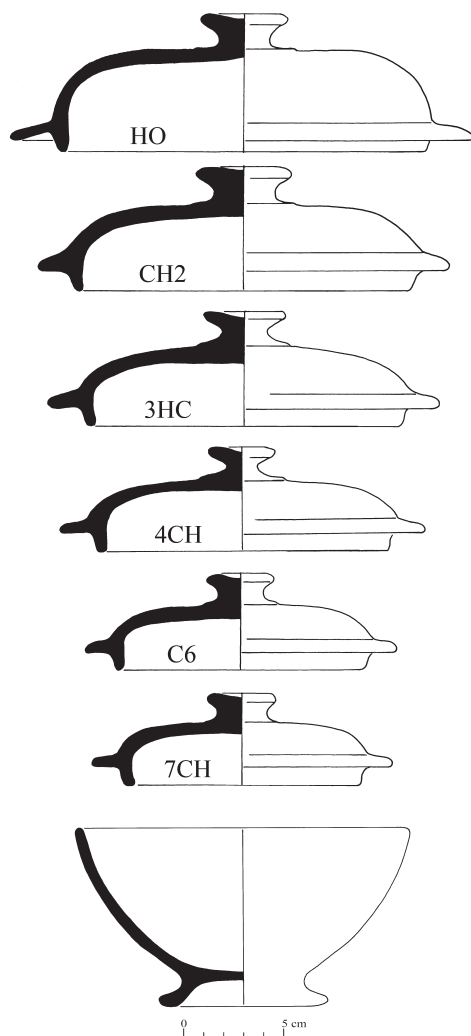


Fig. 4. Profils et marques du bol et des couvercles du magasin Reynoard. Dessins G.G/LA3M.



Fig. 5. Couvercles, à décor de pochoirs, « 4CH » et « 3CH » en creux. SRA. Photo Ph.G./LA3M.



Fig. 6. Bols et couvercles à décor de filets et bandes, marque imprimée. Magasin Reynoird, SRA et coll. part. Photos Ph.G. et G.G./LA3M.



Fig. 7. Couvercles de bols et de tasses à décor de bandes et motif au tampon, « 3C » n « J », « 3CH », « 4CH » en creux. SRA. Photos Ph.G./LA3M.

Fig. 8. Tasse à décor peint et tamponné entre bandes bleues, marque imprimée, « K » imprimé.
Musée Régional, Fort-de-France.
Photos L.D./CCJ., dessin G.G./LA3M.



Timbres, formes, et décors des faïenceries « Utzschneider et compagnie » de Sarreguemines et de Digoin & Sarreguemines

Parmi les pièces recensées dans divers lieux de la ville, l'une des marques les plus anciennes imprimée en creux dans la pâte rouge dite « carmélite » concerne un fond de tasse cylindrique recouvert de marbrures à l'engobe selon un procédé décoratif en vogue, imitant les pierres jaspées au début du XIX^e siècle. Une autre tasse monochrome et un couvercle jaspé dépourvus de marque, pourraient appartenir à cette même production (fig. 9)²⁰. Ce nom « SARREGUEMINES » en lettres majuscules d'imprimerie se retrouve sur différents supports dont des terres rouges mais aussi sur une pâte opaque blanche (Gauvin 2005, C 03, p. 50-51). Elle a été ainsi appliquée sur un fond de cruche en terre blanche moulée en vannerie tressée et filet noir sur le talon (fig.10).

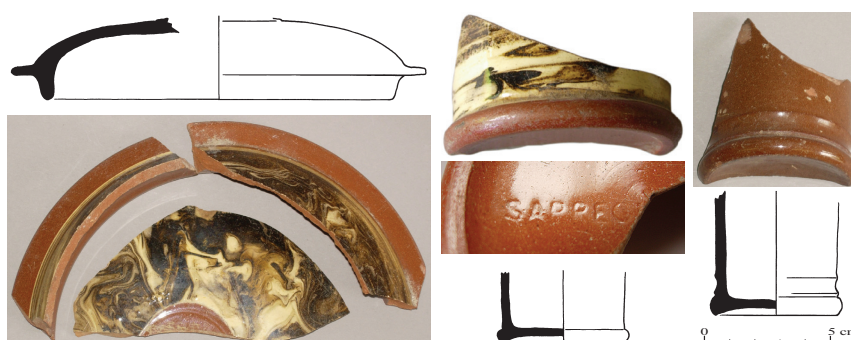


Fig. 9. Tasses « carmélite » marbrée ou monochrome et couvercle marbré, marque en creux sur un fond.
Habitation Perrinelle, cases des travailleurs. SRA, Photos et dessins G.G., L.V./LA3M.



Fig. 10. Fond de cruche à décor moulé de vannerie,
marque en creux, 3DP » et « 2 » en creux, D 11cm.
Habitation Perrinelle, SRA. Photo Ph.G./LA3M.

²⁰ Maire 2008, p. 257.

La marque imprimée sur deux lignes au nom de « SARREGUEMINES -FRANCE » (Gauvin 2005, I 28 B, p. 154-155) est associée à des formes en faïence dont la pâte est opaque par adjonction de kaolin comme sous le pied d'un bol caréné crème (fig. 11). Dans les mêmes contextes figure le timbre imprimé au blason « OPAQUE DE SARREGUEMINES » (Gauvin 2005, I 13, p. 124-125) qui apparaît au milieu du XIX^e siècle mais n'est déposée en Allemagne qu'en 1875. Il est présent sous le fond de deux « cruches parisiennes » à anse coudée et un bol aux motifs au pochoir noir et or (fig. 12) ainsi que sur une « cruche à reliefs » colorée (fig. 13) dont le modèle en blanc figure encore dans le catalogue des articles courants du début du XX^e siècle²¹. Cette marque minoritaire apparaît également sur de belles réalisations dorées comme une tasse à décor peint (fig. 14) ou, au contraire, sur la forme la plus courante d'assiette blanche, creuse, à talon plat (fig. 15).

Fig. 11. Fond de bol, marque et chiffres imprimés, D 7,5cm. BGPC, SRA. Photos G.G./LA3M.



Fig. 12. Cruches et bol à décor au pochoir doré, marque imprimée, « 195 » et « J » imprimés, trois traits en or, H 21cm, D 14,2 cm. Musée de Saint-Esprit et Habitation Perrinelle, SRA. Ph.G/LA3M, dessin G.G./LA3M.



²¹ Fayenceries 2001, Articles courants, pl. n°11 n°135.



Fig. 13. Cruche à décor moulé, marque imprimée. Habitation Perrinelle, case des travailleurs, SRA, Photos et dessin G.G./LA3M.



Fig. 14. Tasse à décor peint et doré, marque imprimée, « R82 » et « 3 » manuscrit en or, H 3.5cm. Musée Franck Perret. Photo Ph.G./LA3M.



Fig. 15. Assiette blanche, marque imprimée, « 4C » en creux. Habitation Galion, SRA. Photo et dessin G.G./LA3M.

La plus fréquente est cependant la marque imprimée en noir, au blason de la Lorraine surmonté d'une couronne murale et entourée de l'inscription « DIGOIN & SARREGUEMINES », créée pour les productions de la nouvelle usine de Digoin en Saône-et-Loire en 1876-77, bien desservie par un pont canal et le chemin de fer (Gauvin 2005, I 22, p. 142-143).

Ce timbre est associé généralement aux bols couverts que l'on retrouve encore dans les modèles du catalogue « Exportation » du premier quart du XX^e siècle, aux vives couleurs sur un fond dominant blanc²². Les variantes des séries sont infinies et souvent près du timbre, figurent une lettre poinçonnée en creux pour la forme de l'objet ou du décor, un chiffre en creux pour la taille de la pièce, la pâte ou la date, des numéros de décor en creux ou peints en noir par le décorateur (Gauvin 2005, p. 5-35). Cette multitude de marquages est particulièrement perceptible dans le stock du magasin Reynoird qui pourrait être mieux cerné et daté si nous avions connaissance des codes précis du temps de la production.

Les séries les plus ordinaires sont ornées de filets peints à la main au pinceau à trois brins et de bandes colorées unies ou diffusées à l'éponge de toutes les nuances chromatiques, rouge, jaune, vert, violet cernés de noir. Les modèles « Filet à bande bleue », « Filet à bande jaune », « Filet à bande lilas »²³ arrivent en Martinique essentiellement sous la forme de bols ou bols couverts (fig. 6). Certains bols, couvercles ou chopes sont décorés de bandes d'aplats (fig. 16) ; celles-ci sont parfois constellées de motifs simples posés à l'estampille en bois, d'autres en bande imprimée au tampon de caoutchouc ou sur roulette (fig. 17). Un modèle au pochoir en réserve sur une bande de couleur, dit « Bande étoilée »²⁴, combine des croissants, des étoiles, des motifs géométriques (fig. 18). Le décor au croissant étoilé, évoquant l'Islam, est décliné par d'autres manufactures comme Lunéville et destiné au marché colonial vers l'Afrique du Nord et le Proche-Orient (François 2008). Sous la même marque, une série originale de formes à café dites « Andronoff » ou « Erié »²⁵ porte un décor en relief rehaussé d'or sur fond bleu ou rosé (fig. 19). Dans le magasin Reynoird, des services très similaires de la marque Pexonne ont été vendus en même temps.



Fig. 16. Tasse cylindrique et bol à bandes, marques imprimées, « 5 » en creux, « B » imprimée, « c » manuscrite. Habitation Perrinelle, cases des travailleurs, SRA. Photos Ph.G. et G.G./LA3M, dessin G.G./LA3M.

²² Fayenceries 2001, Exportation, pl. 1-15.

²³ Fayenceries 2001, Exportation, pl. 9, 11.

²⁴ Fayencerie, Exportation, 2001, pl. 1.

²⁵ Fayenceries 2001, Articles courants, pl. 35 et 38.



Fig. 17. Couvertles, tasse et bol à décor au pochoir, marques imprimées, « 4 », « N », « W » imprimés et illisibles. Magasin Reynoird, Habitation Perrinelle, cases des travailleurs, SRA. Photos Ph.G. et L.V./LA3M.



Fig. 18. Tasses cylindriques et bol à décor en négatifs sur bande, marque imprimée, « 5 », « BE », « W », « C » imprimés, « 36 », « P » et « O » en creux. Magasin Reynoird et Maison Coloniale de Santé, Habitation Perrinelle, SRA ; Musée Gauguin. Photos Ph.G., G.G., L.V./LA3M.



Fig. 19. Tasses et soucoupes à décor en relief et or, marques imprimée, lettre imprimée, « V » et « 22 » en creux, signes et traits manuscrits en or. Magasin Reynoard, Habitation Perrinelle, case des travailleurs, SRA. Photos Ph.G. et G.G./LA3M, dessins G.G./LA3M.

On reconnaît dans les articles courants de Sarreguemines, des chopes unies dont un groupe de formes hautes semble provenir des stocks du quartier du Mouillage (fig. 20), ainsi que des assiettes blanches ou à filets, des « mug avec ou sans couvercle »²⁶ des « cruches parisiennes » à anse coudée²⁷ et décors variés (fig. 21), ainsi que des tasses à café, à moka, des « génieux » à thé assortis de leur soucoupe²⁸ que l'on retrouve toujours dans le catalogue du premier quart du XX^e siècle. Les fragments éclatés de cette vaisselle n'ont pas toujours permis de rattacher les décors à la marque comme dans le cas d'un bol et d'une tasse à soucoupe en rose vaporisé (fig. 22). La marque de « DIGOIN & SARREGUEMINES » est aussi associée à des objets plus exceptionnels comme des « cruches » et une « laitrière » couverte, revêtus de marbrures d'engobes (fig. 23). Parmi les articles courants, de rares formes blanches présentent les marques de leur production comme une soupière « f^e china à bouton » au frétel en fruit et petites anses enroulées en motif végétal²⁹ (fig. 24).

D'autres tampons, de couleur et motif assortis au dessin, sont réservés aux services de table décoratif, dont un des premiers modèles, fleuri et japonisant, est nommé dans un cartouche rectangulaire rouge « PIERRE-FONDS - U et CIE - SARREGUEMINES » sur un plat octogonal (fig.25).

Un timbre rectangulaire flanqué de deux arcs de cercle, de l'extrême fin du XIX^e et début XX^e siècles, avant que l'on ne donne un nom aux séries (Gauvin 2005, I 34 p. 166-167) est ici clairement attribué au modèle « FLEURY - FAIENCERIES DE SARREGUEMINES ». Celui-ci se retrouve sur les reliques du service de table du château Perrinelle, sur le fond de plusieurs assiettes ou plats ovales à marli, soupières couvertes sur pied, des fruitières sur haut piédouche (fig. 26). Toutes ces pièces de forme portent des branches aux fleurs et roses bleues dans un riche encadrement rocaille en transfert bleu. Le nom du modèle est sans doute un hommage à l'œuvre du célèbre architecte des serres horticoles³⁰, Rohault de Fleury, qui avait inspiré le Jardin d'Hiver de Paul de Geiger, directeur des Fayenceries de Sarreguemines en 1880-1882.

²⁶ Fayenceries 2001, Articles courants, n°191, pl. 18.

²⁷ Fayenceries 2001, Articles courants, n°138, pl. 11.

²⁸ Fayenceries 2001, Articles courants, pl. 30 et 31.

²⁹ Fayenceries 2001, Articles courants, n°312, pl. 28.

³⁰ Il a conçu notamment celles du jardin des Plantes du Museum d'Histoire Naturelle de Paris en 1833.

Fig. 20. Chopes brûlées, marques imprimées, « 36 », « D » en creux, H 14cm ; D 5,5 cm. Habitation Depaz et Musée Franck Perret. Photos Ph.G./LA3M et L.D./CCJ, dessin G.G./LA3M.



Fig. 21. Cruches à décor de pochoir ou bandes, marques imprimées. Habitation Perrinelle, SRA, Musée de St-Esprit. Photos Ph.G./LA3M, dessin G.G./LA3M.





Fig. 22. Soucoupe, D 12,5cm, et bol à décor vaporisé, marques imprimées, « C », « 619 » imprimés, « 36 », « E » en creux.,
Magasin Reynoird, SRA. Photos G.G./LA3M.



Fig 23. Cruches, H 20,8cm , D 13,15cm, et laitère couvertes à couleurs mêlés, marques imprimées.
Maison Coloniale de Santé, Habitation Perrinelle, case des travailleurs, SRA. Photos Ph.G/LA3M, dessin G.G./LA3M.



Fig. 24. Soupière à bouton et anses en relief, marque imprimée, H 22cm. Musée de St-Esprit. Photos Ph.G./LA3M.



Fig. 25. Coupe octogonale à décor de transfert, marque imprimée, H 6cm ; D 27cm. Habitation Perrinelle, case des travailleurs, SRA. Photos Ph.G./LA3M.

Le motif décoratif « PERSE » a connu un franc succès. Décliné sur plusieurs formes et dans toutes les couleurs, il a été proposé parmi des produits du magasin Reynoird. Son tampon inscrit dans une croix à deux traverses, dite croix de Lorraine, est au monogramme « U & C, SARREGUEMINES » avec au centre une fleur-rette quadrilobée, dessous « PERSE » et une lettre de l'alphabet en majuscule, « F », « G » et « E » indiquant plusieurs variantes du semis de la fleur stylisée à quatre pétales, la Véronique de Perse³¹. Le décor « G » très dense est un des motifs les plus connus qui recouvrent les panses de bols, tasses et les fonds de soucoupes en rose, vert, brun, rouge (fig. 27). Le motif « F » reproduisant la fleur aux contours blancs sans feuille est aussi très couvrant sur une cruche à anse coudée traitée en rose tandis qu'une soucoupe l'a reçu sur un fond vert (fig. 28). Le modèle « E » moins touffu se compose de rameaux de fleurs ouvertes et en boutons (fig. 29).



Fig. 26. Service « FLEURY », marques imprimées, « N2 », « T » en creux. Habitation Perrinelle, SRA. Photos Ph.G./LA3M.

³¹ Hoffman, Gauvin 2009.



Fig. 27. Bols et couvercle du modèle « PERSE » variante « G », marque imprimée, « S » imprimée, « 8K » en creux.
Habitation Perrinelle, SRA. Photos Ph.G./LA3M.

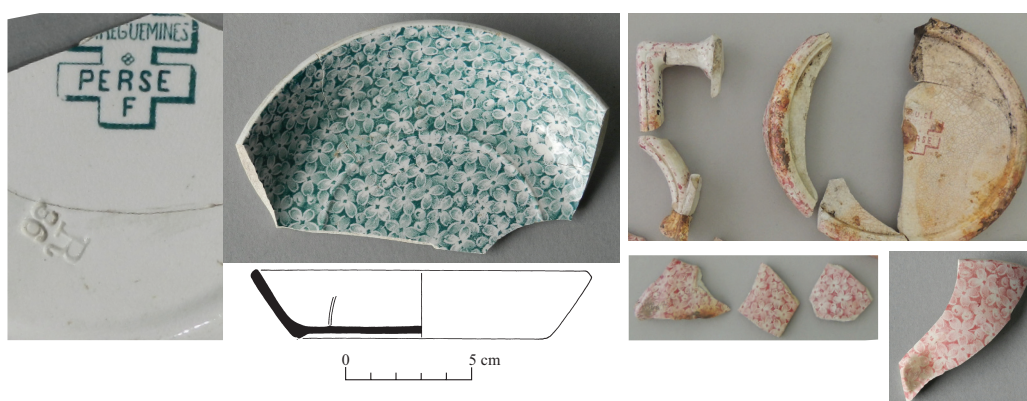


Fig. 28. Bol, soucoupe et cruche du modèle « PERSE » variante « F », marque imprimée, « R - 36 » en creux. Magasin Reynoard,
Habitation Perrinelle, case des travailleurs, SRA. Photos G.G., L.V./LA3M, dessin G.G./LA3M.

Un autre modèle, porte la dénomination « BERTHA », encadrée de brindilles fleuries, surmontées d'une couronne de fleurs, au-dessus du nom « SARREGUEMINES » et de la lettre « J » en rose et du numéro « 22 » en creux. Ce timbre orne une soucoupe très brulée à décor de bouquets en transfert rose rehaussés de pétales et feuilles peints en couleurs.

Le décor « JACQUOT », « DIGOIN –SARREGUEMINES – FRANCE » est inscrit sur trois lignes dans un rectangle accompagné de la lettre « H ». De style plus ordinaire ou plus moderne ?, il est présent sur le fond d'assiettes à marli en frise ondulée traitée en bleu ou vert (fig. 30). La marque, à priori plus récente, du blason entourée de « SARREGUEMINES ET DIGOIN » associée à « SARREGUEMINES » sur la couronne et « FRANCE » au-dessous (Gauvin 2005, I 30 C, p. 158-159)³¹ est affichée sur des assiettes à « filet simple » ou à « 5 cheveux bleu mat sous émail »³² (fig. 31). Ces deux exemples proviennent pourtant des sites de Saint-Pierre ensevelis en 1920.

Les manufactures ont réalisées aussi de la vaisselle à la commande imprimée au nom d'un établissement tel un service d'assiettes blanches aux initiales CGT en bleu, de la Compagnie Générale Transatlantique qui assurait la liaison depuis la métropole (fig. 32).

³²Donnée par les auteurs à partir de 1920.

³²Fayenceries 2001, Exportation, pl. 13.



Fig. 29. Bols du modèle « PERSE » variante « E », marque imprimée, « D » imprimée, « K », « 36-J » en creux.
Magasin Reynoird, SRA. Photos Ph.G./LA3M, dessin G.G./LA3M.



Fig. 30. Fond et bords d'assiettes du modèle « JACQUOT », marque imprimée, « H » imprimé. BGPC, SRA. Photos G.G./LA3M.

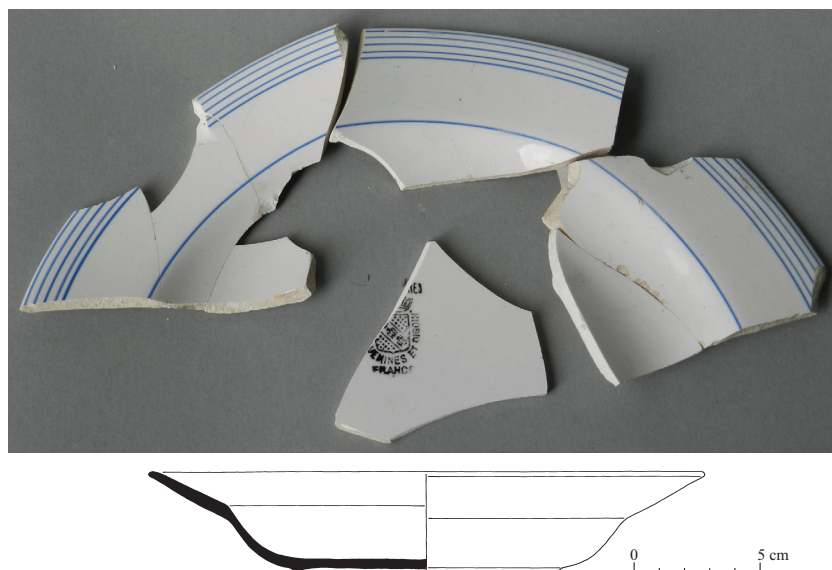


Fig. 31. Assiette aux filets, marque imprimée. Magasin Reynoard, SRA. Photo et dessin G.G./LA3M.

Fig. 32. Assiette de la Compagnie Générale Transatlantique, marque imprimée, « 80 » imprimé. Musée Franck Perret. Photos L.V./LA3M.



Il en est de même pour des emballages perdus de produits alimentaires comme les pots à moutarde³² imprimés en transfert noir au nom de la marque déposée « DIJON GREY-POUPON », l'adresse et les distinctions honorifiques dans un ruban « Paris seule médaille d'Or 1889 » (fig. 33).

Un petit pot à pommade dont la contenance 35 est indiquée porte une marque imprimée en brun rouge « SARREGUEMINES U & C » (fig. 34) qui apparaît à la fin du XIX^e siècle et qui est propre aux récipients pharmaceutiques ou parapharmaceutiques (Gauvin 2005, I 33, p. 164-165).

La porcelaine de Sarreguemines est exceptionnelle et imprimée en vert au timbre au blason de la Lorraine entre deux branches de laurier surmonté d'une couronne crénelée (Gauvin 2005, I 14 A, p. 126-127). On l'identifie sous deux tasses quadrilobées et leurs soucoupes en bleu rehaussé de frise fleurie et ferronneries d'or, appartenant à l'ancien service de la famille Depaz rescapée de la catastrophe (fig. 35). Une marque « 00 » a été peinte à l'or par le décorateur sous la tasse et la soucoupe. Ce modèle qui s'est poursuivi au XX^e siècle est ancien comme en témoigne le blason sans l'indication de Sarreguemines France.

³² Type 5A daté entre 1850 et 1920 (Musée de la Vie bourguignonne – Dijon – juin 2005).



Fig. 33. Pots à moutarde de Dijon, marque imprimée, « T » imprimé, « 6 » et lettre en creux, H 11,5cm ; D 6,5cm.
Musée Franck Perret et Habitation Perrinelle, SRA. Photos Ph.G./LA3M et L.D./CCJ.

Fig. 34. Pots à pommade, marque imprimée, H 5,7cm.
Habitation Perrinelle, SRA. Photos Ph.G./LA3M, dessin G.G./LA3M.



Un très beau bassin de fontaine évoquant un bénitier en forme de coquille est issu d'un site de Saint-Pierre. Son décor appliqué sur les deux faces en transfert bleu et rehauts jaune d'or se compose de rubans entrelacés de rameaux et perlés du plus bel effet. Cette pièce unique porte au revers la marque imprimée en écriture cursive surchargée des lettres U & C qui date de la seconde moitié du XIX^e siècle (fig. 36). Une lettre « H. » peinte en jaune accompagne cette marque.

En dehors de ces séries assurément datées avant 1902, quelques pièces remarquables ont été identifiées dans le patrimoine privé, très comparables aux exemples présentés. C'est le cas d'une fontaine murale couverte et de son bassin au modèle rose « FAISAN » de « SARREGUEMINES - U&Cie » inscrit dans un cartouche végétalisant (fig. 36). Le rose a été également choisi pour le modèle « JARDINIÈRE » de « U&C - SARREGUEMINES » d'un pot crapaud de forme dite « Anglaise basse » appartenant à une garniture de toilettes et utilisé encore dans le premier quart du XX^e siècle sous la marque manuscrite « Sarreguemines – U.V. »³³.

³³ Fayenceries 2001, Services de Table et Garnitures de Toilette, pl. 1.



Fig. 35. Tasse et soucoupes en porcelaine, marques imprimées, « 2C » en creux, « 00 » peint or.
Collection Depaz. Photos L.D./CCJ, dessins G.G./LA3M..



Fig. 36. Bassin de fontaine, marque imprimée, « 74 – E » en creux et « H. » peint ; L 38cm. Saint-Pierre, SRA. Photos Ph.G./LA3M.

Les contextes archéologiques étudiés de Guadeloupe renseignent peu sur la période d'expansion commerciale de Digoïn-Sarreguemines. Quelques exemples retrouvés dans les fouilles d'habitations caféières à Pointe-Noire ou à Vieux-Habitants ont livré des marques partielles en cartouche rose de modèles en transfert ou « Pyrocéram en relief »³⁴ sous un fond en terre carmélite. En revanche, l'inventaire des céramiques fait dans une riche maison à Basse-Terre, inscrite dans son état d'abandon au titre des Monuments Historiques en 1987, offre quelques exemples du XIX^e et du début du XX^e siècle. Une soucoupe du style « Copenhague » peinte à la main et au timbre « OPAQUE DE SARREGUEMINES », a été enchâssée dans une dentelle tressée en fil métallique à l'instar d'une vannerie (fig. 37). Sur le même lieu, un pot de garniture de toilette est assurément plus récent et identifié par une marque au modèle « MALMAISON » au cartouche de « DIGOÏN – SARREGUEMINES – FRANCE » à roses bleues et rouges. La collection de Kreol West Indies à Saint-François offre une série de garnitures de toilette de la même période, identifiées par la marque à blason de « SARREGUEMINES ET DIGOÏN », celle de « DIGOÏN - SARREGUEMINES » imprimée en lignes (Gauvin 2005, I 38 B, p. 174-175) ou celle encore, imprimée en cursive et entremêlée au initiales de Digoïn et de Vitry-le-François (Gauvin 2005, I 36 A, p. 170-171), les trois associées à la mention « FRANCE ». La première, en or, adjointe aux indications « Véritable Opaque »³⁵ et « SARREGUEMINES – FRANCE » en creux, offre le modèle « 5095 », côtelé, rehaussé d'or et animé de petits bouquets. La seconde est apposée au modèle « RENE » à la rose en rouge et en gris exécutée au pochoir. La troisième marque présente le modèle « ROUSILLON » en damier vert, bleu et blanc ou celui, pas nommé, de décor en vannerie verte. Un pot à moutarde « Parizot » décoré d'une couronne de fleurs peinte à la main appartient également à cette collection. Sa marque à l'écu de « DIGOÏN & SARREGUEMINES » jointe aux noms « DIGOÏN » et « FRANCE » l'attribue à partir des années 1930 (Gauvin 2005, I 22 C, p. 142-143), alors que l'entreprise Parizot fonctionne entre 1920 et 1970 (fig. 38). Les collections patrimoniales de l'Habitation Gravelière recèlent un autre modèle d'assiette à décor floral au pochoir rose dit « DENISE » au timbre au blason de « SARREGUEMINES ET DIGOÏN – France ». Un dernier cartouche « CANEBIÈRE » associé au même tampon est appliqué sur le fond d'un plat à motif floral bleu au pochoir.



Fig. 37. Soucoupe à décor peint, marque imprimée, « H » en creux, point peint. Basse-Terre, coll. part. Photos G.G./LA3M.

³⁴ Fayenceries 2001, Rockingham jaune et carmélite.

³⁵ Cette marque est proche à celle attribuée au années 1960 par Gauvin 2005, I 22 C, p. 1142-143.



Fig. 38. Pot à moutarde, décor peint, marque imprimée.
Kreol West Indies, Saint-François. Photos T.V./LA3M.

En appui de ces derniers exemples l'iconographie du tournant du XX^e siècle illustre l'usage au quotidien des produits manufacturés par les populations martiniquaise et guadeloupéenne. Sur une photographie éditée à Pointe-à-Pitre vers 1900, « A l'Heure du Riz-Calalou », si la cuisson est faite dans des marmites provençales de Vallauris, la nourriture est distribuée dans des bols, des plats et des soupières blancs ou décorés (fig. 39 et 40).

En conclusion, si l'on se place dans une perspective d'histoire économique, pour Sarreguemines, il est possible/probable, que de façon marginale les diverses catégories de faïences fines qui furent produites en Moselle aient été représentées dans l'*instrumentum* domestique des Antilles françaises dès les années 1820. Mais tout a dû, ou pu, changer en trois temps : après 1861, à l'achèvement du Canal des houillères de la Sarre qui relie enfin Sarreguemines au réseau français des voies navigables de grand gabarit ; après 1865 et la mise en place du tronçon de voie ferrée entre la faïencerie et la gare des Chemins de fer de l'Est. Puis survint le désastre de 1870 et les années noires jusqu'à l'ouverture de l'usine de Digoïn-Sarreguemines en 1876-77.

Somme toute, il n'est pas illogique que Sarreguemines paraisse bien moins attesté dans les séries archéologiques anciennes des Antilles que ne le furent les faïenceries de la région parisienne ou des façades maritimes de la France. Il est tout aussi logique que Digoïn-Sarreguemines soit mieux représenté dans les contextes de la fin du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e siècle.



Fig. 39. Carte postale de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), coll. H.A.



Fig. 40. Carte postale (détail) de l'Hôpital civil de Fort-de-France (Martinique), coll. H.A.

Bibliographie

Amouric dir. 2007-2016 : PCRI, *Poteries des îles françaises d'Amérique : productions locales et importées, XVII^e-XX^e siècles*, Rapports d'activité, Service Régional de l'Archéologie en Martinique, service des patrimoines de la Guadeloupe, Aix-en-Provence 2007-2016.

Amouric, Serra 2013 : Amouric H., Serra L. Provence, Ligurie, Espagne, le marché des Amériques à la lumière des découvertes subaquatiques (XVII^e-XIX^e s.). *Atti del XLV convegno internazionale della ceramica, Savona, 25-26 maggio 2012, Navi, relitti porti : il commercio marittimo della ceramica medievale e postmedievale*, 2013, p. 151-164.

Amouric, Guionova, Vallauri 2015 : Amouric H., Guionova G., Vallauri L. Céramiques aux îles d'Amérique : la part de la Méditerranée (XVII^e-XIX^e s.). In : Gonçalves M. J., Gómez Martínez S. (eds.), *Actas do X Congresso Internacional A Cerâmica Medieval no Mediterrâneo*, Silves, 22 a 27 outubro 2012. Silves : Câmara Municipal de Silves/Campo Arqueológico de Mértola, 2015, p. 440-454.

Amouric *et al.* 2016 : Amouric H., Guionova G., Vallauri L., Volpe T. Hygiène collective, hygiène individuelle d'une société coloniale: Martinique et Guadeloupe, XVIII^e-XX^e siècle. In : Gelichi S., Ferri M., Moine C., Sabbionesi L. (eds.), *In & Around, Ceramiche e comunità, Secondo convegno tematico dell'AIECM3, Faenza, Museo Internazionale delle Ceramiche 17-19 aprile 2015*. Faenza, All'Insegna del Giglio, 2016, p. 6775.

Bottero 2009 : Bottero M. *La Fayencerie de Digoïn*, Cahiers d'études et de recherches, Sarreguemines-Passions, 2009, p. 25-45.

Gauvin 2005 dir. : Gauvin H. *Sarreguemines Les marques de fabrique*, Sarreguemines passions, 2005.

Gauvin, Becker 2007 : Gauvin H., Becker J.-J. *Cent ans de faïences populaires peintes à Sarreguemines et à Digoïn*, Sarreguemines passions, 2007.

Guionova, Cloarec 2012 : Guionova G. Cloarec A. *Sous-préfecture, diagnostique AFAN 1998*. In : Amouric dir. 2015. p. 20-70.

Hoffmann, Gauvin 2009 : Gauvin H., Hoffmann V. Une marque de fabrique très particulière de la société Utzschneider & C^{ie}, *Cahiers d'études et de recherches*, Sarreguemines-Passions, 2009, p. 61-74.

Fayenceries 2001 : *Fayenceries de Sarreguemines Digoïn et Vitry-Le-François, Planches de Catalogues, premier quart du XX^e siècle*. Editions Faïencité, Les Amis du Musée et des Arts, Sarreguemines, 2001.

François 2008 : François V. Jarres, terrailles, faïences et porcelaines européennes dans l'Empire ottoman (XVIII^e-XIX^e siècles), *Turcica*, 40, p. 81-120.

Maire 2008 : Maire C. *Histoire de la faïence fine française, 1743-1843 : le triomphe des terres blanches : exposition*, Sèvres, musée national de Céramique, 22 octobre 2008-23 février 2009]; avec la collaboration d'Helen Smith. - Le Mans, Éd. de la Reinette, 2008.

Météry 2009 : Météry M. *Tamaya les épaves de Saint-Pierre*, Paris, Institut océanographique, 2009.

Veuve 1993 : Veuve S. *Opération d'inventaire du matériel archéologique en provenance des fouilles de Saint-Pierre, 1988-1993*. CERA Martinique 1993.

Veuve 1998 : Veuve S. *Construction de la Sous-Préfecture, Etablissement Reynoird Frères, occupation précolombienne*, AFAN, Rapport de diagnostic archéologique, Fort-de-France, SRA, 1998.